

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE GAMARDE LES BAINS**

NOMBRE DE MEMBRES		
afférents au conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	12

séance du 1^{er} février 2024

l'an deux mille vingt quatre

et le 1^{er} février

à 19 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Jérôme Curutchet, maire.

Date de la convocation 26.01.2024

Présents : Mmes Sophie Despériès, Isabelle Dugène, Nathalie Garein, Solange Lassalle, Maryse Lespez, Céline Villenave et Mrs Jean-Marc Castets, Patrick Dupreuilh, Denis Lacape et Julien Lageste

Date d'affichage 26.01.2024

Excusés : Mme Camille Dulamon et Mrs Pierre Lanquetin, Adelino Machado

Absents : Mme Patricia Roudaut

Objet de la délibération

Procurations : Camille Dulamon à Jérôme Curutchet

Création d'un emploi permanent
à temps non complet

Secrétaire de séance : Patrick Dupreuilh

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un emploi d'agent de maîtrise pour assurer les missions de coordination au sein du service périscolaire de l'école maternelle.

Après avoir entendu Monsieur le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE

- la création, à compter du 1^{er} avril 2024, d'un emploi permanent à temps non complet (2h15 annualisé) d'agent de maîtrise

PRECISE

- que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
6 février 2024
Et publication du
6 février 2024

Secrétaire de séance,
DUPREUILH Patrick



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
J. CURUTCHET, Maire

